



Newsletter AFH automne 2020

Le mot du Président :

L'année 2020 avait débuté, pleine de projets et d'enthousiasme mais l'élan fut, hélas, brisé net !

Il y eut, dans l'ordre, notre participation active à un « congrès » sur l'hydraviation, à Majorque, organisé par nos amis espagnols, sur des bases que nous avons décidées avec eux lors d'une réunion commune le 5 décembre 2019 à Paris. Un des sujets, était de discuter de la possibilité de créer une fédération européenne des diverses associations nationales. Bien peu de ces associations existent à ce jour, et la première étape est bien sûr de les créer et de les faire marcher, avant de les fédérer. Notre souhait est que cette fédération ait son siège en France, nous sommes en effet, rappelons-le, le pays de naissance de l'hydravion, nous sommes aussi le pays d'Europe où elle est le plus développée actuellement, de plus, un premier geste avait été de réunir, lors de notre AG de la Rochelle en 2019, neuf représentants de divers pays d'Europe, pour échanger sur les règlements et contraintes existant dans leurs pays respectifs.



Il y eut ensuite notre AG 2020, organisée à Martigues, le jour même du 110ème anniversaire du premier vol d'Henri Fabre, avec une très forte et sympathique participation de la municipalité de Martigues et sous le patronage des descendants de la famille Fabre. Un dîner était prévu dans l'ancien hall de montage du célèbre « Canard ». Nous avons dû y renoncer au dernier moment alors qu'une participation de quelques hydros, avions et ULMs était déjà organisée !

Il y eut, bien sûr, ensuite, notre participation au RIH de Biscarrosse, sympathique événement qui prend de l'ampleur au fil des ans, et qui attire de plus en plus de monde, venu de très loin, et qui a dû lui aussi être annulé. La date du prochain rassemblement vous sera communiquée dès que connue, hélas sans doute pas avant 2022.

L'AFH n'est cependant pas restée inactive. Signalons en particulier, le remarquable travail de nos amis Jean François Monier et Xavier Freddy Durrleman pour la rédaction d'un guide sur la création des hydrosurfaces et plateformes hydro-ULM, rédaction qui avait été décidée lors de l'AG de La Rochelle. Rappelons que le but de document est de définir, en fonction des textes réglementaires en vigueur, une procédure à suivre pour créer une hydrosurface ou une plateforme hydro-ULM. Ce document étant destiné aux divers organismes officiels (préfectures, préfectures maritimes, DSAC etc..) ayant à instruire une demande d'ouverture de surface pour les aider dans leur approche, leur expliquer les problèmes souvent mal connus et faire en sorte que la méthode soit la même partout. Ce livret sera également utile aux futurs pétitionnaires. Une étape intermédiaire de ce travail a été présentée lors d'une très récente réunion à la DSAC-SO.

L'incertitude sur l'avenir proche nous empêche d'organiser une AG « formelle » cette année et les règlements de la république voudront bien nous absoudre, nous souhaitons cependant organiser, à titre exceptionnel, une consultation à distance auprès de tous les membres à jour de leur cotisation au 1^{er} Septembre 2020. Vous recevrez prochainement un courriel précisant les modalités de vote et les résolutions sur lesquelles vous devrez vous exprimer.

Je vous souhaite à tous de bons vols, avec la prudence qui s'impose, dans tous les domaines.

Yves Kerhervé - Président de l'Association Française d'Hydraviation

Départ de Patrick Gandil :

Le 18 Septembre 2020, la DGAC change de directeur. A cette date Patrick Gandil sera remplacé par Monsieur Damien Cazé.

Depuis 2009, année de la création de France Hydravion, Patrick Gandil a toujours été un fervent défenseur de notre cause. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son écoute attentive pendant plus de 10 ans.

L'AFH souhaite que les actions engagées soient poursuivies avec Monsieur Cazé à qui nous adressons tous nos vœux de réussite dans cette période compliquée pour l'aéronautique mais aussi pleine de promesses. Rappelons ici que Damien Cazé a occupé les fonctions de directeur des Affaires Maritimes après avoir été Directeur des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture.

Carte de France aéronefs :

Nous avons tenté de recenser l'ensemble des hydro aéronefs immatriculés ou basés en France. Une première carte a été publiée sur le site de l'AFH, celle-ci est consultable en cliquant sur le lien ci-dessous.

Nous avons besoin de vous pour la mise à jour de ces données, merci de nous transmettre les plus récentes informations en votre possession : type aéronef, immatriculation, photo, propriétaire, base via le formulaire de contact du site :

<http://www.association-francaise-hydraviation.fr/contact>

Lien vers la carte : <http://www.association-francaise-hydraviation.fr/content/hydravions-et-hydro-ulm>



Faire-part de Naissance :

L'Aéro-Club Henri Guillaumet ([Aquitaine Hydravions](#)) va bientôt recevoir un nouvel appareil. Il s'agit d'un hydravion amphibie Cessna 185 Skywagon/300 cv (6 places). Il vient remplacer une vieille dame affichant un âge vénérable de 72 printemps, un RC3 Seabee. Ce dernier a été racheté par la ville de Biscarrosse afin de rejoindre le magnifique musée de l'hydraviation de la ville. Il n'y a que deux Seabee en Europe, ce dernier et un autre exemplaire qui vole chez nos amis Italiens à Côme. AFH souhaite la bienvenue au Cessna qui devrait voler vers la fin Octobre de cette année.



